



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 20 février 2019

Clôture et restitution des cahiers citoyens

Dans le cadre du grand débat national, la quasi-totalité des communes de Charente-Maritime ont ouvert des cahiers citoyens dans leur mairie. Comme annoncé, ces cahiers se clôturent ce soir, mercredi 20 février. Ils seront transmis à la préfecture, au plus tard pour la fin de la semaine.

En cohérence avec les recommandations des garants, le Gouvernement s'engage sur trois grands principes pour encadrer les modalités d'analyse et de restitution du grand débat national :

- ✓ L'exhaustivité : l'ensemble des contributions reçues sera traité et analysé
- ✓ La transparence : les diverses contributions ont vocation à être rendues publiques dans la mesure du possible et dans le respect des règles de droit applicables
- ✓ L'égal accès aux données : les données recueillies seront analysées par des prestataires ainsi que toutes autres parties prenantes souhaitant effectuer leurs propres analyses.

Cette semaine constitue une étape décisive concernant les cahiers citoyens mis par de nombreuses communes du département à la disposition du public.

Les maires des communes concernées ont été invités à clôturer ces cahiers le 20 février au plus tard et à les transmettre à la préfecture de Charente-Maritime qui centralisera l'envoi de ces cahiers citoyens à la Bibliothèque nationale de France (BNF) en fin de semaine.

La BNF se chargera de référencer, d'indexer, de numériser leurs contenus et de retranscrire ceux qui sont dactylographiés. Une fois numérisés, les documents manuscrits feront pour leur part l'objet d'une retranscription par un prestataire en cours de sélection.

Chacun peut continuer à **participer au grand débat jusqu'au 15 mars** prochain selon trois possibilités :

- Assister et s'exprimer lors d'une réunion d'initiative locale diffusée sur le site internet du grand débat www.granddebat.fr onglet « Réunions locales »
- Contribuer directement en ligne sur la plateforme <https://granddebat.fr> onglet « Contributions »
- Transmettre sa contribution par voie postale à l'adresse : Grand Débat National, BP 70164, 75326 PARIS Cedex 07

A terme, l'ensemble des contributions au débat envoyé par voie postale, par courriel, via les formulaires de restitution en ligne, tout comme les contributions libres (cahiers citoyens, courriers, autres) seront disponibles en « open data », dans le respect de la gestion des données personnelles.

Ainsi, tous ceux souhaitant s'en saisir pour réaliser leurs propres analyses, et notamment au sein du monde académique, pourront le faire.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime

 Suivez l'actualité des services sur @prefet17 